



PRÉFÈTE DE LA SARTHE
PRÉFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de l'utilité publique
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**relative à une demande d'autorisation préfectorale présentée par la société COLART LE MANS
notamment pour l'exploitation d'une installation de fabrication de produits nécessaires
à l'activité de la pratique de l'art et son enseignement,
située 5 rue René Panhard, ZI Nord, sur la commune du MANS**

Par arrêté n° DIRCOL 2016-0019 du 5 février 2016, la Préfète de la Sarthe a ouvert une enquête publique sur la demande présentée par la société COLART LE MANS, domiciliée 5 Rue René Panhard, ZI Nord 72021 LE MANS Cedex 2, en vue d'obtenir l'autorisation notamment pour l'exploitation d'une installation de fabrication de produits nécessaires à l'activité de la pratique de l'art et son enseignement (peintures à l'huile, acryliques, gouaches, aquarelles...) d'une capacité de production d'environ 6 000 t/an, nécessitant notamment l'emploi de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels pour une quantité de 8 t/j maximum, située 5 rue René Panhard, ZI Nord sur la commune du Mans.

Le dossier sera déposé pendant une durée de 33 jours (minimum)

du 1er mars 2016 au 2 avril 2016 inclus, à la mairie du Mans

Il sera tenu, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie du Mans, à la disposition du public, accompagné d'un registre d'enquête sur lequel seront consignées ses observations.

Mme Catherine PAPIN, secrétaire, désignée commissaire-enquêteur titulaire ou le cas échéant son suppléant M. Jean-Louis YVERNAULT, directeur d'usine en retraite, recevra en personne à la mairie du Mans les observations du public au cours de permanences qui se tiendront les :

- **mardi 1er mars 2016 de 14h à 17h**
- **mercredi 16 mars 2016 de 9h à 12h**
- **samedi 2 avril 2016 de 9h à 12h**

Toutes remarques pourront également lui parvenir par écrit, à la mairie du Mans. Toute observation peut par ailleurs être déposée sur le site internet des services de l'Etat dans le département de la Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications » - « Consultations et Enquêtes publiques » .

Toute demande d'information complémentaire sur ce projet peut être adressée au porteur du projet, à l'adresse suivante : Société COLART LE MANS, 5 rue René Panhard, ZI Nord 72021 LE MANS Cedex 2.

Cette demande comprend une étude d'impact qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le résumé non technique est consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le département de la Sarthe et l'étude d'impact complète peut être consultée à la préfecture au bureau de l'utilité publique.

Les personnes physiques ou morales intéressées pourront prendre connaissance, pendant une durée d'un an, après la clôture de l'enquête, du mémoire en réponse éventuel du demandeur ainsi que du rapport et des conclusions motivées et avis du commissaire-enquêteur, en s'adressant à la préfecture de la Sarthe Bureau de l'utilité publique, place Aristide Briand - 72041 LE MANS Cedex 9, à la mairie du Mans ou en consultant le site internet des services de l'Etat dans le département de la Sarthe.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure d'instruction est une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus, par arrêté de la Préfète de la Sarthe.